



*Municipalité de
Sainte-Justine-de-Newton*

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ aux contribuables de la municipalité par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier

QUE:

Le rôle de perception pour l'année 2023 est complété et déposé au bureau municipal et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné à Sainte-Justine-de-Newton ce 17^e jour de février 2023

François Day
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je certifie par la présente que j'ai publié le présent avis en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^e jour du mois de février 2023.

François Day
Directeur général et greffier-trésorier